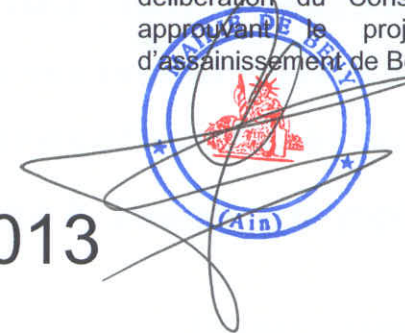


Commune de BENY

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT (Assainissement, Eaux Pluviales.)

Certifié conforme et vu pour rester annexé à la délibération du Conseil Municipal du 13 mai 2013 approuvant le projet de révision du schéma d'assainissement de Bénay



Le Maire
G.RODET

Mai 2013

SOMMAIRE :

I. Introduction

- A. Présentation du contexte communal**
- B. Rappel réglementaire**
- C. Résumé des contraintes**

II. Volet Assainissement

- A. Généralités**
- B. Contexte réglementaire**
- C. Assainissement collectif**
 - 1. Zonage de l'assainissement collectif actuel
 - 2. Zone d'assainissement collectif future
- D. Assainissement non collectif**
 - 1. Zonage d'assainissement non collectif (ANC):
 - 2. Conditions générales d'implantation des dispositifs d'ANC :

E. Conclusion du volet Assainissement

SOMMAIRE :

III. Volet Eaux pluviales

A. Généralités :

B. Contexte réglementaire

C. Préconisations de gestion

D. Diagnostic Eaux Pluviales

1. Typologie de problèmes liés aux eaux pluviales
2. Examen des zones d'urbanisation possibles

E. Réglementation Eaux Pluviales

F. Conclusion du volet eaux pluviales

IV. Annexes :

A. Annexe 1 : rappel de principe ANC

B. Annexe 2 : rappel de principe AC

C. Annexes 3 : plans graphiques

I) INTRODUCTION :

A - Présentation du contexte communal :

- **Bény connaît une croissance modérée :**

En 2007, BENY comptait 749 habitants, soit 136 habitants de plus qu'en 1999 (représentant un taux de croissance annuel moyen de 2,5% entre ces dates).

Le fort taux d'accroissement démographique constaté entre 1999 et 2006 (+2,2% /an) est nettement supérieur à la moyenne annuelle de la CCCC (+0,99%).

L'augmentation de la population durant cette période est imputable à 77% au solde migratoire (contre 83% pour la CCCC).

En 2006, BENY comptait 302 logements, soit 26 logements de plus depuis 1999, représentant un taux de croissance annuel moyen de 1,3% . Notons que de 2006 à 2010, aucun permis de construire n'a été accordé.

Le nombre des résidences secondaires (qui passent de 13 à 8 entre 1999 et 2006) et des logements vacants (23 à 22 aux mêmes dates) a diminué.

Le taux de vacance a lui sensiblement diminué depuis 2006 puisqu'il est évalué actuellement à 3,5% .

Près de la moitié des logements ont été construits avant 1949. Néanmoins 21% des résidences principales ont moins de 20 ans (chiffre supérieur à la moyenne de la CCCC : 16,1%) et la quasi-totalité des logements le nécessitant ont été rénovés.

Avec 17 logements, la part de l'habitat locatif reste faible. Ils représentaient 1,6% des résidences principales en 1999 et 6,3% en 2006.

En 2006, les logements individuels étaient très largement majoritaires (93,7%). Les logements collectifs ne représentaient que 5,6% (contre 11,4% pour la CCCC), avec 14 appartements de plus qu'en 1999.

Les logements sont de plus en plus grands avec 84,2% comprenant plus de 4 pièces en 2006, contre 79,6% en 1999.